



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION  
2014/2015

A remplir par l'asso:

N° d'adhérent : .....

Formule: .....

Payé le .....

Nom : .....

Par :

Chèque : .....

Espèces : .....

Prénom : .....

Si mineur (-18 ans) :

Nom du Père : .....

Nom de la Mère : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Date de Naissance :  Sexe :  M  F Age :

Téléphone :  Portable :

Pseudo FACEBOOK :

E-mail :

Nom et N° de tél de la Personne à contacter en cas d'urgence :

Cotisation annuelle :

La cotisation à l'association « Fit Latino » ouvre l'accès à 3 cours par semaine de Septembre 2014 à Mi-Juillet 2015 (hors 1semaine définie par vacances scolaires).

Jours et Horaires des cours ZUMBA ADULTE	Cotisation Annuelle	Cotisation Trimestrielle
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Lundi 21h à 22h à SORIGNY salle des fêtes</li> <li>▪Mercredi 21h à 22h à SORIGNY salle des fêtes</li> <li>▪Mercredi 18h30 à 19h15 à MONTBAZON salle Atout coeur</li> </ul>	140 € (les 3 cours /semaine) <b>ou</b> 80 € (1 cours au choix / semaine)	50 € x2 pour les 2 premiers trimestres + 40 € pour le 3ème trimestre <b>ou</b> 40 € x2 pour les 2 premiers trimestres payable d'avance

Jours et Horaires des cours ZUMBA ENFANT	Cotisation Annuelle	Cotisation Trimestrielle
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Lundi 17h à 17h45 à SORIGNY salle des jeunes (de 5 à 8 ans)</li> <li>▪Mercredi 13h30 à 14h15 à SORIGNY salle des jeunes (de 9 à 12 ans)</li> </ul>	70 € (le cours /semaine)	35 €x2pour les 2 premiers trimestre payable d'avance

ZUMBA même famille	Cotisation Annuelle	Cotisation Trimestrielle
ADULTE+MINEUR (13 à17 ans) même famille	230 € (les 3 cours /semaine)	80 €x2pour les 2 premiers trimestre + 70€ pour le 3ième trimestre payable d'avance
ADULTE+ENFANT (5 à 12ans) même famille	180 €	60 €x3 payable d'avance

Jours et Horaires des cours SELF DEFENSE	Cotisation Annuelle	Cotisation Trimestrielle
▪Vendredi de <b>20h à 22h</b> à SORIGNY (12 et 26/09, 10 et 24/10, 07 et 21/11...) salle des jeunes	70 € (2 cours par mois)	25 €x2 + 20€ payable d'avance

### Modalités de paiement :

- La cotisation annuelle est due en totalité dès l'inscription.
- Le règlement est payable en 1 ou 2 ou 3 fois par chèque bancaire à l'ordre de « FitLatino » ou en espèces.
- Les chèques sont déposés en banque au début de chaque trimestre.

### A joindre OBLIGATOIREMENT à votre inscription :

(Cocher chacune des cases pour vous assurer que votre dossier est complet).

- Cette fiche individuelle d'inscription
- Certificat médical obligatoire mentionnant la pratique de la zumba ou self défense
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Date et signature du règlement intérieur de l'association « Fit Latino » (au verso)
- Photocopie photo d'identité

- Règlement de la cotisation annuelle en totalité (1, 2 ou 3 chèques)

## SAISON 2014-2015

L'inscription à l'Association « Fit Latino » signifie l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### ARTICLE 1 : ADHESION/COTISATION

1. Pour être membre de l'association Fit Latino, il faut avoir acquitté payé la cotisation annuelle.
2. L'admission d'un membre comporte de plein droit par ce dernier, l'adhésion aux statuts et règlement intérieur.
3. Les mastersclass (2h de zumba) proposés (et non obligatoires) plusieurs fois par an, ne sont pas compris dans la cotisation annuelle. Ces masterclass auront lieu soit le samedi soit le dimanche sur inscription.
4. Le montant demande en début d'année se décompose comme tel : 5€ d'adhésion à l'association et 135€ de cotisation

### ARTICLE 2 : RESPONSABILITE/ASSURANCES

1. Suivant la loi du 1 juillet 1989 sur l'enseignement de la danse, les adhérents doivent fournir au moment de l'inscription un certificat médical précisant la pratique de la danse et du fitness. En cas de non remise de ce document, le professeur est en droit de refuser l'entrée de l'adhérent dans son cours.
2. La responsabilité de l'association est engagée que pendant la durée des activités. Les adhérents mineurs ne sont pas autorisés à quitter le cours avant la fin prévue sauf décharge des parents par courrier remis au professeur ou autres membres de l'association.
3. Les parents des enfants mineurs doivent s'assurer de la présence du professeur avant de le laisser sur le lieu du cours.
4. En cas d'absence prévue par le professeur, l'association informera les adhérents par voie d'affichage sur le lieu du cours. Dans la mesure du possible les adhérents seront prévenus par téléphone, sms, ou mail.

### ARTICLE 3 : ORGANISATION DES COURS

1. Cette année, la saison comprend cours hors 1 semaine de vacance sur 2.
2. La présence des parents (pour les mineurs), et les enfants des adhérents ne sont pas autorisée pendant les cours. Cependant, occasionnellement, ils peuvent en faire la demande auprès du professeur. Les cours leur seront ouverts durant certaines occasions (téléthon, portes ouvertes).
3. Il est impératif de respecter les horaires des cours afin de ne pas perturber son déroulement.
4. L'arrêt du suivi des cours pour convenance personnelle ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement, sauf cas particulier sur justificatif médical.
5. Le remboursement de la cotisation ne peut être effectué que par la décision du bureau. Le montant de l'adhésion reste dû.
6. Tout acte susceptible de troubler le bon fonctionnement des activités ainsi qu'un état d'esprit propre à nuire à l'association entraîneront la perte de la qualité de membre sur décision du conseil d'administration.
7. Le chewing-gum, ainsi que les téléphones portables sont interdit pendant les cours sous peine d'être exclu du cours voire même de l'association si trouble ponctuel il y a.
8. L'utilisation d'une paire de chaussure spéciale pour l'activité est obligatoire (surtout en hiver pour ne pas salir la salle)

### ARTICLE 4 : AUTORISATION PARENTALES

1. Hospitalisation  
Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable de l'enfant  
(Si mineur)

Autorise l'hospitalisation de mon enfant à la clinique en cas d'urgence, et le faire transporter par le SAMU ou Pompiers.

2. Droit à l'image

J'autorise l'association à utiliser les photographies ou vidéos prises au sein des activités pour usage public pour la saison 2014/2015.

3. **Départ anticipé**

Je dégage de toute responsabilité l'association Fit Latino en cas de départ anticipé de mon enfant mineur.

Date et Signature  
De l'adhérent

signature parents  
(si mineur)